

Conseil municipal du:

22 juin 2018

L'an deux mille dix huit le 22 juin à 18h00, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, les membres du conseil municipal, sous la présidence de :
Monsieur Jean-Claude VITEL, Maire.

Etaient présents : Yvon DELAUNAY; Anita LE GUEN ; Yves LE MEUR ; Mickaël PAUL ; Patrick OLLIVIER ; Marie-Aimée LE ROLLAND ; Roseline FAVEAUX; Georges BOCHER ;Pierre LE ROY ; David THOMAS ; Caroline SAMSON-RAOUL ; Chantal CLECH représentée par Anita LE GUEN ; Marie-Paule QUEMENER représentée par Caroline SAMSON-RAOUL

Etaient absents :

Etait excusée :Caroline LE SENECHAL

Madame LE ROLLAND Marie-Aimée a été nommée secrétaire

Tarifs logements communaux :

Après vérification, il s'avère qu'une erreur s'est glissée dans les tarifs de location des logements du presbytère,

L'augmentation globale de 1 % est maintenue.

Il est donc proposé au Conseil municipal d'annuler la délibération n°340 de la séance du 27/04/2018 et d'arrêter à compter du 1^{er} juillet 2018, les tarifs de locations suivants :

Logements 4, Place de la Mairie :

-Appartement 4A: 500€

-Appartement 4B:445€

-Appartement 4C:415€

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition.

*Pour copie conforme
Le Maire*